

Premières tendances 2^e trimestre 2018

Hausse de l'indicateur du climat des affaires

LE CLIMAT DES AFFAIRES

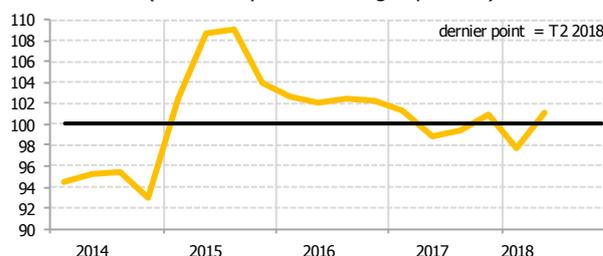
Au deuxième trimestre 2018, l'indicateur du climat des affaires (ICA), qui traduit l'opinion des chefs d'entreprise interrogés sur la conjoncture, affiche une hausse de 3,3 points à 101,1 points.

Cette amélioration tient à l'opinion favorable des chefs d'entreprise portée tant sur le deuxième trimestre que sur le trimestre à venir.

La majorité des catégories de soldes d'opinion s'améliorent. En particulier, la bonne tenue des effectifs passés participent à la progression de l'indicateur.

De leur côté, les prévisions d'investissement ne progressent plus. Pour la première fois depuis trois ans, elles s'inscrivent au niveau de la moyenne de longue période. Cet arrêt empêche une progression plus marquée de l'ICA.

Indicateur du climat des affaires à la Martinique
(100 = moyenne de longue période)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Prévisions d'investissement



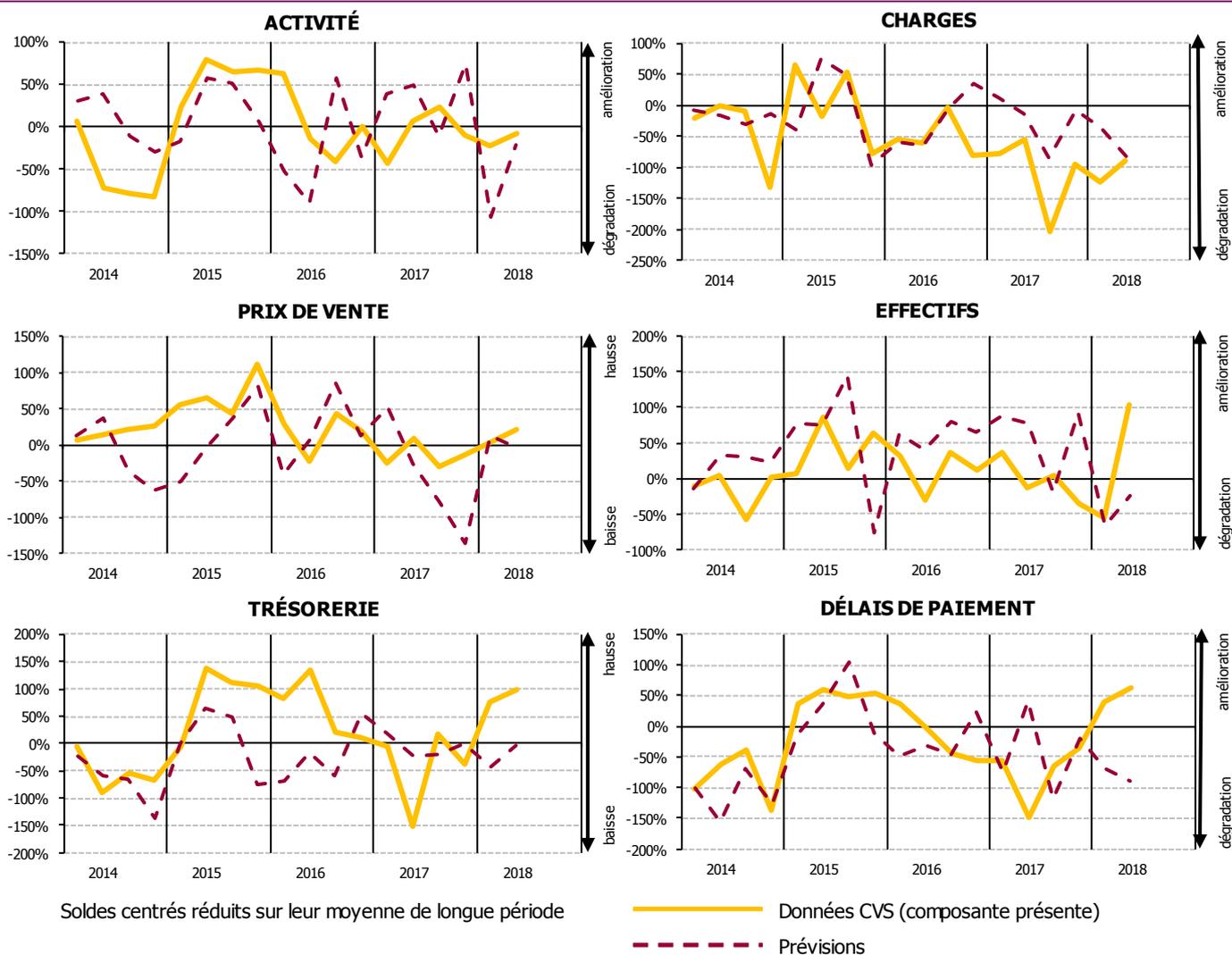
Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

LES PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Au deuxième trimestre 2018, selon les chefs d'entreprise interrogés, la conjoncture s'améliore. Les résultats de l'enquête révèlent une moindre dégradation de l'activité. Par ailleurs, la réduction des délais de paiement et le relèvement des prix se sont accompagnés d'une amélioration de la trésorerie. En revanche, les recrutements effectués au cours du trimestre ont pu peser sur les charges d'exploitation.

Pour les trois prochains mois, les professionnels n'attendent pas d'amélioration de l'activité. Les prévisions des chefs d'entreprise sont orientées à la baisse pour une majorité des soldes d'opinion.

LES SOLDES D'OPINION



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM – 2^e trimestre 2018 – Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans la note *Tendances conjoncturelles* à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées - notamment par secteur d'activité - et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie martiniquaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM a élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : C. DORWLING-CARTER - Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : septembre 2018 – Dépôt légal : septembre 2018 – ISSN 1952-9619